

SÉANCE
EXTRAORDINAIRE

Du 13 décembre 2023 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 19 h, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Michel Ouellet, Manon Leblanc, Dona Bouchard et Stéphane Amireault.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

327-12-2023

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Michel Ouellet
APPUYÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc
et RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

----- ADOPTÉE -----

328-12-2023

Résolution présentant et adoptant les prévisions budgétaires de la Ville de L'Épiphanie pour l'exercice financier 2024

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 474 de la Loi sur les cités et villes stipulant que le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie des prévisions pour l'exercice financier 2024 et s'en déclarent satisfaits ;

CONSIDÉRANT qu'un avis public de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné le 4 décembre 2023 ;

Suivant la présentation par monsieur le maire, Steve Plante, des prévisions budgétaires 2024 ;

Il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault
et RÉSOLU à l'unanimité

1. QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 comme suit :

REVENUS	Budget 2023		Budget 2024		Augmentation (diminution) \$
	\$	Part du budget	\$	Part du budget	
Taxes	9 908 401 \$	80%	10 555 641 \$	80%	647 240 \$
Paiements tenant lieu de taxes	81 011 \$	1%	100 447 \$	1%	19 436 \$
Transferts	506 646 \$	4%	842 131 \$	6%	335 485 \$
Services rendus	785 213 \$	6%	760 358 \$	6%	(24 855) \$
Autres revenus	1 040 600 \$	8%	924 377 \$	7%	(116 223) \$
TOTAL DES REVENUS	12 321 871 \$	100%	13 182 954 \$	100%	861 083 \$
DÉPENSES	Budget 2023		Budget 2024		Augmentation (diminution) \$
	\$	Part du budget	\$	Part du budget	
Administration générale	2 191 876 \$	16%	2 188 701 \$	15%	(3 175) \$
Sécurité publique	2 378 763 \$	18%	2 496 136 \$	18%	117 373 \$
Transport routier	2 795 473 \$	21%	2 840 338 \$	20%	44 865 \$
Hygiène du milieu	2 715 576 \$	20%	3 014 476 \$	21%	298 900 \$
Logement	105 000 \$	1%	105 000 \$	1%	- \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	682 359 \$	5%	711 220 \$	5%	28 861 \$
Loisirs et culture	2 338 065 \$	17%	2 337 424 \$	16%	(641) \$
Frais de financement	385 721 \$	3%	519 418 \$	4%	133 697 \$
TOTAL DES DÉPENSES	13 592 833 \$	100%	14 212 712 \$	100%	619 879 \$
Affectation et conciliation à des fins fiscales (incluant l'amortissement)	(1 270 962) \$		(1 029 758) \$		241 204 \$
TOTAL	12 321 871 \$		13 182 954 \$		861 083 \$

2. QU'un document explicatif du budget sera distribué gratuitement par la poste à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à la Loi.

----- ADOPTÉE -----

329-12-2023

Résolution visant l'approbation du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Ville de L'Épiphanie

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 avant la tenue de la présente séance et s'en déclare satisfaits ;

CONSIDÉRANT qu'un avis public de l'adoption du plan triennal d'immobilisations a été donné le 4 décembre 2023 ;

Suivant la présentation par monsieur le maire ;

Il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc
 APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Michel Ouellet
 Et RÉSOLU à l'unanimité

1. QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 tel que présenté ci-après :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Année: 2024

PROJETS	ESTIMATION (avant subvention)	FINANCEMENT
POLITIQUE		
Politique Industrielle	20 000 \$	Excédent non affecté
COMMUNICATION		
Plan signalétique - Phase 1 - Entrées de ville secondaires et tertiaires	80 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Budget participatif (Kiosque produits locaux)	25 000 \$	Excédent non affecté
BÂTIMENTS		
Hôtel de ville - Chauffage et ventilation - Plan et devis	20 000 \$	Excédent non affecté
CCGM - Génératrice	200 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Ateliers municipaux - Plan et devis	200 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
CCGM: Construction d'une annexe - Étude	20 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Place du parvis – Phase II - Plan et Devis	30 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
ÉCLAIRAGE PUBLIC		
Concept d'ensemble secteur centre-ville	300 000 \$	Règlement d'emprunt
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES		
Rues Roch, Roy et Nelson	695 400 \$	Règlement d'emprunt de secteur
Rue du Centaure - terre-plein	186 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS		
Véhicule utilitaire électrique	50 000 \$	Fonds de roulement
STATIONNEMENT		
Stationnement Centre-Ville - Notre-Dame - Plan et devis	20 000 \$	Règlement d'emprunt E- 002
Stationnement Centre-Ville - Place du Parvis - Plan et devis	20 000 \$	Règlement d'emprunt
Stationnement public rue Rivest	215 000 \$	Règlement d'emprunt
RÉSEAU CYCLABLE		
Acquisitions et aménagement	300 000 \$	Règlement d'emprunt
INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT		
Mise à niveau de l'usine de filtration	1 000 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Remplacement de l'analyseur de chlore en continu	10 000 \$	Réserve eau potable
Remplacement de l'écran inverseur	10 000 \$	Réserve eau potable
Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées - Plan et devis	100 000 \$	Règlement d'emprunt/Subvention
Valorisation des boues	90 000 \$	Réserve eaux usées / Tarification
AMÉNAGEMENT ET URBANISME		
Harmonisation plans et règlements d'urbanisme	90 000 \$	Excédent non affecté

LOISIRS ET CULTURE		
Complexe Goyette - Stationnement et aire de jeux - Plan et devis	30 000 \$	Excédent non affecté AP
Complexe Goyette - Drainage des terrains (arrière lot et nord de 339)	50 000 \$	Excédent non affecté AP
Complexe Goyette - Réparation de la toiture salle Coulombia	40 000 \$	Excédent non affecté AP
Parc Béram - Aménagement: Plan et devis	30 000 \$	Excédent non affecté
Parc Donald-Bricault - Travaux d'augmentation de capacité électrique aux jeux d'eau	16 000 \$	Budget des opérations
Parc Donald-Bricault - Eclairage sentiers de patin	50 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc Donald-Bricault - Transformation 1 terrain tennis en 2 terrains de pickleball	15 000 \$	Excédent non affecté
Parc du Croissant - Remplacement mobilier urbain	30 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc canin - Installation d'un abreuvoir triple	5 000 \$	Budget des opérations
Parc du Barrage - Revêtement extérieur chalet	27 000 \$	Règlement d'emprunt
Place Philibert - Aménagement et éclairage	60 000 \$	Règlement d'emprunt
Relocalisation sculpture Ivanhoé Fortier	45 000 \$	Excédent non affecté
Installation circuit le Trotteur	8 000 \$	Budget des opérations
TOTAL	4 087 400 \$	Avant subventions

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
Année: 2025

PROJETS	ESTIMATION (avant subvention)	FINANCEMENT
COMMUNICATION		
Plan signalétique - Phase 1 - Entrées de ville secondaires et tertiaires	80 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Plan signalétique - Phase 2 - Écran d'affichage numérique - Étude de faisabilité et estimation	20 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
BÂTIMENTS		
Place du parvis – Phase II - Construction	1 500 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
STATIONNEMENT		
Stationnement Centre-Ville - Notre-Dame	100 000 \$	Règlement d'emprunt E-002
Stationnement Centre-Ville - Place du Parvis	100 000 \$	Règlement d'emprunt
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES		
Mobilité centre-ville phase 2 (incluant rue de l'Église) Plans et devis	50 000 \$	Règlement d'emprunt
VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS		
Tracteur et faucheuse	100 000 \$	Règlement d'emprunt
Camion 6 roues	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Chargeur sur roues	300 000 \$	Règlement d'emprunt
RÉSEAU CYCLABLE		
Acquisitions et aménagement	300 000 \$	Règlement d'emprunt
Resurfacement piste cyclable 341	75 000 \$	Règlement d'emprunt
ENVIRONNEMENT		
Gestion des eaux de surface - Domaine Deux-Lacs - Partie Nord	1 000 000 \$	Règlement d'emprunt
Gestion des eaux de surfaces - Domaine Deux-Lacs - Partie Sud	2 000 000 \$	Règlement d'emprunt
Borne de recharge	80 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
Planification secteur industriel - Périmètre urbain	25 000 \$	Excédent non affecté
LOISIRS ET CULTURE		
Projet de place ADOS	60 000 \$	Règlement d'emprunt
Aménagement parc Béram	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc Donald-Bricault - Ajout d'un module de jeux	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc du Croissant - Asphaltage des entrées et des sentiers	20 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc du Croissant - Module de jeux 5-12 ans	50 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc des Prés - Remplacement mobilier urbain	25 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc Québecor - Asphaltage de l'entrée et des sentiers	17 000 \$	Règlement d'emprunt
Projet place publique culturelle	200 000 \$	Règlement d'emprunt
TOTAL	4 752 000 \$	Avant subventions

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
Année: 2026

PROJETS	ESTIMATION (avant subvention)	FINANCEMENT
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES		
Carrefour 341/Payette	2 600 000 \$	Règlement d'emprunt
Mobilité centre-ville phase 2 (incluant rue de l'Église)	883 000 \$	Règlement d'emprunt
Carrefour 341/Béram	250 000 \$	Règlement d'emprunt
BÂTIMENTS		
Ateliers municipaux - Construction	7 000 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Place du parvis – Phase II - Construction	1 500 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Place du parvis – Éclairage	40 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
RÉSEAU CYCLABLE		
Acquisitions et aménagement	300 000 \$	Règlement d'emprunt
INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT		
Mise à niveau de l'usine de filtration	3 000 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées	2 860 000 \$	Règlement d'emprunt
Réfection rue Payette	500 000 \$	TECQ 2024-2028
Remplacement Émissaire D4	500 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Trop-Plein P-4 et cours d'eau Rivest - Déviation	2 200 000 \$	Règlement d'emprunt
Desserte secteur industriel 341/Payette	2 000 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Desserte Place Desjardins - Bas l'Achigan	400 000 \$	Règlement d'emprunt de secteur
LOISIRS ET CULTURE		
Complexe Goyette - Stationnement et aire de jeux	400 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Complexe Goyette - Changer l'entrée d'eau en lien avec le plomb	50 000 \$	Excédent non affecté AP
Parc du Barrage - Aménagement d'un kiosque ou scène fixe	35 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc du Barrage - Pavillon Lynch - Plan et devis	30 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc du Barrage - Aménagement butte à glisser	35 000 \$	Règlement d'emprunt
Aménagement parc Béram	150 000 \$	Règlement d'emprunt
TOTAL	24 733 000 \$	Avant subventions

2. QU'un document explicatif du programme triennal d'immobilisations sera distribué gratuitement par la poste à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à la Loi.

----- ADOPTÉE -----

Période de questions du public

En vertu de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, la période de question porte exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

330-12-2023

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est
PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Michel Ouellet
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 20h31.

----- ADOPTÉE -----

STEVE PLANTE
Maire

FLAVIE ROBITAILLE
Greffière